



**ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION**

## **PRÉVENTION INCENDIES NOTRE NATURE EST FRAGILE**

Publié le 19 juillet 2022

△ La situation de sécheresse que connaît notre département et le classement de notre territoire en « Zone Crise Sécheresse » par la Préfecture des Alpes Maritimes entraîne, dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt et la protection de nos espaces naturels : la fermeture au public à compter du mardi 19 juillet et jusqu'au samedi 13 août des sites sensibles suivants :

- Le bois de la Garoupe (à l'exception de la route d'accès et du plateau de la Garoupe)
- Le bois du Fort Carré
- La Villa Eilenroc
- Le bois des Semboules
- Le parc Albany à Juan-les-Pins

Nous vous remercions de votre compréhension et du respect de cette mesure de protection de l'environnement qui intervient dans un contexte météorologique exceptionnel.

Les contrevenants s'exposent à une amende prévue à l'article R;670-5 du Code Pénal.

A noter :

Une dérogation est accordée :

- aux participants aux balades natures des 21 et 28 juillet et du 2 août 2022.
- Soirées Contes du 22 et 29 juillet et des 5 et 12 août 2022 .



**HÔTEL DE VILLE  
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,  
06600 Antibes